

### RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DU GERS Ville de Fleurance

\*\*\*\*\*

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 05 décembre 2016 à 20h30

L'an deux mille seize, le cinq du mois de décembre à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de monsieur Raymond VALL, maire, suite à sa convocation du 29 novembre 2016.

#### PRESENTS: 22

Monsieur Raymond VALL, maire – Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, 1er adjoint – Monsieur Bruno MATTEL, 2ème adjoint – Madame Charlette BOUÉ, 3ème adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 4ème adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 5ème adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 6ème adjoint – Monsieur Gérard AURET, 7ème adjoint – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. délégué – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Auguste SOUSA, C.M. – Madame Monique DE BRITO, C.M. –

Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Madame Coralie THORE-EYMARD – Monsieur Robert LODA, C.M. –

#### **ABSENTS EXCUSES: 7**

Madame Isabelle DUBORD, C.M. délégué – Procuration à madame Simone VIRELAUDE Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. délégué – Procuration à monsieur Raymond VALL Madame Marie-A. RAYNAUD-PORTET, C.M. – Procuration à monsieur Bruno MATTEL Madame Flora CASTEL, C.M. – Procuration à madame Emilie MUÑOZ-DENNIG Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Gérard AURET Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA Madame Inès PINOS – Procuration à madame Elisabeth MOREAU

\* \*

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Monique DE BRITO.

\* \*

Les conseillers adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 septembre 2016.

# Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- ➤ APPROUVE des décisions modificatives visant à l'équilibre comptable en section d'investissement sur le budget principal et sur le budget Assainissement.
  - APPROUVE le plan de financement actualisé pour l'aménagement du Foirail-Marcadet.
- *ACCORDE* une subvention exceptionnelle de 2000 € à l'association « Fleurance'Action » pour les animations des fêtes de fin d'année.
- *ACCORDE* une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'association « Culture Portes de Gascogne » pour les rencontres numériques tenues en octobre 2016.
- ➤ FIXE UN TARIF EXCEPTIONNEL de 15 € pour deux spectacles qui seront organisés les 28 novembre et 17 décembre 2016.
- ➤ APPROUVE le rapport financier de la commission communautaire d'évaluation des transferts de charges sur la révision des compétences « Ecole de musique » et « Zones d'activités ».
- ➤ APPROUVE le rapport financier de la commission communautaire d'évaluation des transferts de charges pour la compétence « Schéma et bâtiments scolaires ».
  - > REVALORISE la redevance d'assainissement à compter du 1er janvier 2017 avec :
    - la part fixe (abonnement) maintenue à 26.50 €,
    - la part proportionnelle (consommation) portée de 0.55 €/m³ à 0.60 €/m³.
- > CREE quinze emplois d'agents recenseurs et un poste de coordonnateur pour les besoins du recensement de la population 2017 de Fleurance.
- > INSTITUE en matière de complément salarial, le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.
- ► ACCEPTE un échange de parcelles entre la commune et un particulier sur le hameau de Lamothe Endo.
- ➤ APPROUVE un programme de travaux d'éclairage public rue Jean Jaurès, confié au syndicat départemental d'électrification du Gers (SDEG).
- ► APPROUVE un programme de travaux d'éclairage public boulevard de Metz, confié au SDEG.
- ▶ PREND ACTE ET VALIDE le bilan annuel 2015 de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.
- ▶ APPROUVE l'attribution d'aides complémentaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Revitalisation Rurale :
  - pour la sortie de vacance : aide de 5000 € par logement dans la limite de deux logements par opération, dont 2500 € de la commune ;

- pour la pose de menuiserie bois : aide de 100 € par menuiserie dans la limite de 5 menuiseries par ensemble immobilier ;
- pour le ravalement de façades : 30% du montant total HT des travaux et honoraires, plafonné à 1500 € pour la commune.

> EMET UN AVIS FAVORABLE au projet de réaliser des travaux de protection contre les inondations sur la commune de Fleurance, ainsi que pour le lancement d'une enquête publique portant sur une demande d'autorisation de réaliser les travaux correspondants.

## Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

- > RAPPORT D'ACTIVITES 2015 DE LA CCLG porté à la connaissance des membres de l'assemblée.
- > PLAN D'OCCUPATION DES SOLS Information du conseil municipal du lancement d'une enquête publique pour la modification du règlement de la zone UA.
- ▶ DELEGATIONS AU MAIRE Le maire informe les membres du conseil des décisions municipales qu'il a signées pour l'attribution de marchés, en vertu de sa délégation confiée par le conseil municipal.

Fait à Fleurance, le 12 décembre 2016

Le maire, sénateur du Gers,

Raymond VALL